

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

## PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
Six mois, — . . . 10 » — 13 »  
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

## Gare de Saumur (Service des trains de voyageurs).

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin.  
6 — 45 — —  
9 — 02 — —  
1 — 33 — — soir,  
— — — —  
7 — 22 — —

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin.  
8 — 20 — —  
— — — —  
12 — 38 — —  
4 — 44 — — soir,  
10 — 30 — —  
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à h. s.

## PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces . . . . . 30 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du Journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et non payées, sauf restitution dans ce dernier cas;  
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et  
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

## Chronique Politique.

Nous empruntons à la *Cloche*, de Paris, la correspondance suivante :

6 avril 1871.

Je vous le dis, l'âme navrée, tout moyen de conciliation me paraît illusoire. A Versailles, on se croirait à mille lieues de Paris, et l'on y parle de notre pauvre grande cité comme d'un repaire de bandits. Aucune distinction entre les habitants. Tous bons à fusiller. J'ai entendu un représentant dire sérieusement que le bombardement de Paris avait été résolu en conseil des ministres, et qu'on n'attendait plus que d'avoir installé les batteries de siège, derrière les épaulements prussiens.

Ce ne sont là que des commérages sinistres. Mais un symptôme plus alarmant, c'est l'irritation, la folie furieuse de la droite. Elle grogne quand on parle de miséricorde, elle applaudit avec frénésie chaque fois qu'on traite les Parisiens de brigands et d'assassins. Et, dois-je le dire? les ministres débordés, jusqu'au prudent M. Dufaure lui-même, se croient parfaitement obligés de jeter à ses applaudissements ces éphémères de scélérats, de voleurs, de bandits qui la plongent dans une douce joie.

Est-ce que vraiment M. Thiers, l'habile M. Thiers, s'imagine qu'il pacifiera la patrie de la sorte? Je veux encore espérer en lui. Mais j'attends une déclaration nette de sa part. M. Thiers, sous peine de rester petit et odieux, doit énergiquement inviter l'Assemblée à faire son examen de conscience et exiger d'elle de maintenir la République, pour que la France redevenue paisible et grande.

Les séances sont lamentables. Je ne veux que vous montrer à quel point la droite est nerveuse. Vous comprendrez ensuite pourquoi je désespère de toute tentative d'armistice et de conciliation.

A la séance du 5, M. Dufaure, qui avait promis la veille de statuer sur le sort de M. Lockroy, a déclaré que, ce dernier ayant donné sa démission, il serait simplement compris dans les poursuites que le gouvernement exercera contre les insurgés.

On a communiqué la pièce suivante aux journaux de Paris :

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ, — ÉGALITÉ, — FRATERNITÉ.

A. M. THIERS,

Chef du pouvoir exécutif de la République.

Monsieur,

Paris tout entier est dans une consternation profonde. Après tant de souffrances et l'ennemi encore sous nos murs, pourquoi cette guerre fratricide qui nous épouvante et nous atterre?

Un malentendu déplorable semble en être la cause. Vous croyez à une émeute : vous vous trouvez en face de convictions précises et généralisées.

L'immense majorité de la capitale considère la République, aujourd'hui gouvernement de fait et qu'on ne pourrait changer sans révolution, comme un droit supérieur, hors de décision. Aussi n'est-ce

pas sans alarmes qu'elle a vu l'attitude prise par l'Assemblée à Bordeaux et continuée à Versailles. L'attaque de Montmartre lui a paru également suggérée par une méprise regrettable. Paris, à tort ou à raison, a vu, dans toute la conduite de l'Assemblée, le dessein prémédité de rétablir la monarchie, origine de nos affreux désastres. Beaucoup de citoyens ont différé d'avis sur l'opportunité d'une résistance matérielle. Mais conclure de là à un désaccord sur le mérite du régime républicain serait, de votre part, tomber dans une erreur grave.

Sans doute, à Versailles comme à Paris, on aspire à une honorable conciliation. Encore faut-il que les bases en soient évidentes. L'Assemblée, c'était un devoir créé par la situation, aurait dû donner des gages de son républicanisme. Aujourd'hui ce devoir est plus étroit que jamais. C'est à elle, si elle a un vrai désir de la paix, de ne pas souffrir que ses délibérations et ses actes puissent être fâcheusement interprétés. Que, rentrant dans la légalité républicaine dont elle a au moins l'air d'être sortie, elle adhère sans réticence à une forme gouvernementale, patrimoine commun qui, de votre avis même, est celle qui nous divise le moins. Alors les hommes d'ordre, que vous blâmez très-injustement de ne vous être point venus en aide, auront un point d'appui efficace pour exercer leur utile entremise.

Quant à la Commune, expression véritable du droit de la cité, elle ne saurait être un obstacle. Sa constitution, modifiable par l'élection, soulève des problèmes complexes, dont la solution ne saurait s'improviser. Ce point, subordonné quoique capital, doit être réglé amiablement.

Les soussignés font appel à la loyauté de l'Assemblée. Si elle a la sagesse d'entrer dans cette voie juste et humaine, l'effusion du sang s'arrêtera; les frères ennemis pourront de nouveau se tendre la main. Entre eux se scellera le pacte de l'union; Paris ce jour-là sera dans la joie, rentrera dans la paix et reprendra ses travaux en disant avec vous : *Vive la République!*

Charles Pajot, professeur à la Faculté de médecine; D<sup>r</sup> Delasiauve, médecin des hôpitaux; Victor Vandewynckel, avocat; Henri Carle, rédacteur de la *Libre Conscience*; D<sup>r</sup> Galtier-Boissière; Eugène Delattre, ancien préfet; Noël Pascal, publiciste; E. Albaric, pharmacien; Jean Fonvielle, instituteur; Sineholle, ingénieur civil; Auguste Vaison, étudiant en droit; A. Grégoire, professeur; P. Budin, étudiant en médecine; Housselin, artiste-peintre; Dehallas, horloger; D<sup>r</sup> Collineau.

## LA CONCILIATION.

On lit dans le *Temps* :

« En fait, Paris et la province sont aux prises : que la France entière intervienne.

» L'Assemblée peut déléguer à M. Thiers, qui a sa confiance, les pouvoirs nécessaires pour faire respecter les préliminaires de paix et assurer la marche des services publics; Paris peut remettre à M. Louis Blanc, élu le premier par plus de 200.000 suffrages, le soin de ses intérêts. M. Thiers et M. Louis Blanc s'entendront pour fixer les positions de l'armée et de la garde nationale,

échanger les prisonniers, élaborer une loi électorale provisoire et convoquer les électeurs.

» Une Assemblée nouvelle, élue dans un esprit de concorde et de fraternité, aura seule la force d'effacer le passé et d'assurer l'avenir. »

Cette solution présente, en apparence, l'avantage de la simplicité; mais nous ne sommes pas sûrs que l'élection d'une nouvelle Assemblée se fit, en ce moment, dans un véritable esprit « de concorde et de fraternité. » Nous croyons qu'il faudrait un délai de quelques mois; or, le chef du pouvoir exécutif serait-il muni de l'autorité nécessaire pour gouverner seul pendant cet intervalle?

## LES JOURNAUX.

Un à un, les anciens journaux disparaissent. Plusieurs avaient quitté Paris, au moment du blocus, afin de trouver plus de commodité de publication dans les départements non envahis; d'autres se sont réfugiés à Versailles, ou même à l'étranger, par la crainte, trop fondée, des excès de la révolution parisienne. Enfin, quatre ou cinq, et des plus importants, se sont arrêtés par force majeure. De ceux qui continuent à paraître, les uns s'abstiennent de toute appréciation, et se contentent d'enregistrer les faits; les autres s'égarant dans les théories générales, en mettant une sourdine à leurs idées, dans l'espoir de ne pas éveiller les vainqueurs du moment, et de se ménager bon accueil de la part des vainqueurs de demain, quels qu'ils soient.

Les nouveaux venus ne nous dédommagent guère. A part trois ou quatre exceptions, vous n'y trouvez que les invectives, en langage plus ou moins grossier, contre le chef du pouvoir exécutif et ses ministres, ou quelques extraits des rapports d'obscur agents de police, exhumés mal à propos des cryptes de la rue de Jérusalem.

Un mot caractérise le véritable courant de l'opinion : c'est celui de conciliation. Tous les journaux, ou presque tous, l'inscrivent sur leur bannière; tous démontrent la nécessité d'une transaction et s'efforcent d'établir des conditions acceptables pour les deux partis.

Le *Rappel* propose le programme suivant :

« Il faut : 1° la reconnaissance des droits et franchises de la Commune ou de la municipalité de Paris;

» 2° La promulgation d'une nouvelle loi électorale, qui assure aux diverses villes de France, — aux diverses communes, — une représentation plus homogène; — qui empêche leurs votes d'être noyés dans les votes des campagnes; — qui garantisse, en un mot, les droits des minorités intelligentes et instruites;

» 3° La dissolution de l'Assemblée de Versailles et la convocation, à bref délai, d'une Constituante;

» 4° Des réélections partout.

» A ce prix, Paris peut être satisfait; on peut arrêter la guerre civile. »

On pourrait encore s'entendre sur ces bases, à condition, toutefois, que la Commune de Paris se soumit en même temps que l'Assemblée de Versailles à l'épreuve de la réélection.

Dans une teinte plus foncée encore, l'*Action*, qui est à son troisième numéro et qui ne s'est si-

gnalée qu'en demandant des mesures de confiscation de la liberté de la presse, l'*Action*, disons-nous, demande que M. Thiers fasse la déclaration que voici :

« Je ne veux pas endosser plus longtemps la responsabilité du sang versé. Moi, président du conseil exécutif, je renvoie cette armée de chouans et de commissaires. Je débarrasse la République de tous les fauteurs de désordres monarchiques. Puis j'adjure d'un côté Paris, de l'autre la France. Je leur montre le malentendu qui les divise. Chose aisée, puisqu'au lieu d'amonceler les ténèbres, il suffit de répandre la lumière. J'apprends aux paysans étonnés, que république ne veut pas dire pillage, ni socialisme, ni incendie. Je prie Paris de ne pas infliger trop vite à la France des réformes qu'il peut garder pour lui-même. Et si l'Assemblée n'est pas avec moi, je ne la dissous point, je me retire. »

Le *Cri du Peuple*, lui-même crie à la Conciliation. Ecoutez-le :

« Il y a à choisir : levée en masse, marche sur Versailles; l'inondation — ou bien, on traite — avec le monde! — PARIS LIBRE!

» Il faut se hâter de choisir.

» Versailles prisonnier, ou Paris ville libre!

» Il n'y a pas à sortir de là.

» Mais il faut à tout prix éviter que l'angoisse dure et que le sang coule : nous n'avons rien à faire du sang des gendarmes et des mouchards déguisés, qui ne féconderait pas mais salirait la terre, et il ne faut pas que celui de la révolution s'en aille goutte à goutte!

» Qu'on prenne une résolution suprême! Et en attendant veillez, gardes nationaux de Paris! veillez sur la cité! »

La *Montagne*, la *Sociale*, le *Mot d'ordre*, l'*Affranchi* et même le *Père Duchêne*, sont tous en colère, et l'expression de leur colère ne varie que par le choix des épithètes et des adjectifs; aussi, faute de choses sérieuses, cueillerons-nous seulement quelques aménités littéraires, politiques ou sociales.

Ainsi le *Mot d'ordre* ne veut pas qu'on touche à l'hôtel de M. Thiers. Pourquoi?

« En apprenant, dit-il, que la justice populaire démolit l'hôtel de M. Thiers qui a coûté deux millions, l'Assemblée siégeant à Versailles lui en voterait immédiatement un autre qui en coûterait trois. Et comme ce sont les contribuables qui payeraient la facture, nous nous voyons forcés de déconseiller ce mode d'expiation. »

## Journée du 6 avril.

Nos empruntons à la *Cloche* les renseignements qui suivent sur la journée du 6 avril :

## LE PONT DE SÈVRES.

Malgré sa bonne volonté et son courage, il sera bien difficile à la garde nationale de l'emporter sur une armée régulière. Déjà nous avons eu l'occasion de le dire, son organisation est détestable, et les chefs n'ont ni talent ni pouvoir.

Comment d'ailleurs ne perdraient-ils pas la confiance de leurs hommes lorsqu'ils les engagent dans des affaires comme celle-ci?

Avant-hier, pendant la nuit, le 173<sup>e</sup>, le bataillon du malheureux Flourens, conduit par un capi-

taine qui remplissait les fonctions de commandant par intérim, divisé en deux files, s'avancit sur la route de Sèvres.

Les hommes à qui j'ai parlé n'ont jamais pu me dire quel était le but de cette expédition. On peut supposer que le 175<sup>e</sup> avait mission de traverser la Seine et d'occuper Sèvres.

Le bataillon marchait, assez bruyamment même et sans trop de précautions, lorsqu'à quelque distance du pont, un coup de feu partit, sans que personne pût dire d'où il venait. Quelques-uns croient à une maladresse, d'autres à un signal. Un certain mouvement d'hésitation avait eu lieu dans la colonne; cependant on se rassura et pendant trois minutes à peu près on continua de marcher au milieu du plus grand calme.

Tout-à-coup, des éclairs flambent au sommet du parc de Saint-Cloud, à la hauteur de la lanterne de Diogène, les détonations du canon se font entendre et la route est balayée par plusieurs décharges successives de mitraille.

Alors, sauve-qui-peut général. Les gardes nationaux rebroussement chemin, s'éparpillent dans les champs voisins, se blottissent derrière les maisons, se jettent dans les fossés. En vain un de leurs officiers veut les retenir; il est entraîné comme les autres. Il s'ensuit une retraite précipitée jusqu'aux portes de Paris.

Le 175<sup>e</sup> laissait derrière lui une quinzaine de blessés et de morts. Parmi ceux-là l'ex-commandant Vallatte, qui commanda ce bataillon pendant tout le siège de Paris. Ce ne fut qu'au bout d'une heure, lorsqu'on n'entendit plus le canon, qu'on alla chercher les blessés.

#### LE PLATEAU DE CHATILLON.

Hier matin, vers onze heures, plusieurs bataillons du faubourg Saint-Antoine et du faubourg Saint-Marceau sortirent par la porte de Montrouge et furent dirigés sur Bagnaux. Ils étaient conduits par un général de création récente, dont le nom nous échappe, mais qui aurait appartenu à l'armée.

A ce moment, Bagnaux était gardé par de faibles avant-postes; mais, le gros de l'armée de Versailles occupant le plateau de Châtillon, rien de plus facile que d'envoyer du renfort. D'ailleurs, on sait que ce village est commandé par le plateau, et qu'il est impossible de se maintenir dans l'un tant qu'on n'est pas maître de l'autre.

C'était cependant pour prendre ce village que les fédérés marchaient. A quelque distance de Bagnaux, le général fit arrêter ses troupes et lança une première colonne. Elle fut accueillie par un feu de tirailleurs bien nourri, et obligée, après avoir riposté pendant un instant, de se replier précipitamment.

Le général envoya des troupes fraîches, en plus grand nombre, tenter l'aventure. Cette fois, les fédérés ne reculèrent pas; le combat fut rude. Les Versaillais ne cédaient le terrain qu'à pied à pied; mais la garde nationale se battait avec un acharnement héroïque. Ce fut une lutte de maison à maison, lutte rapide et meurtrière.

Enfin, ceux de Versailles, trop peu nombreux, durent céder et battre en retraite à leur tour.

Les fédérés s'établirent aussitôt dans les maisons, prêts à recevoir une attaque qui, du reste, ne se fit pas attendre longtemps. Une colonne descendit le plateau; mais, quand elle s'engagea dans le village, elle rencontra une résistance opiniâtre. Les troupes de Versailles, fusillées par les maisons, fusillées au tournant des rues, menacées par le canon des forts de Vanves et de Montrouge, durent se retirer en laissant beaucoup de monde sur le terrain.

C'est alors que les mitrailleuses firent entendre leurs crépitements, toutefois sans grand mal pour personne.

Le combat, d'une heure à deux heures, ne fut plus qu'un combat d'artillerie. Le fort de Vanves, le fort d'Issy et la batterie des Hautes Bruyères couvraient d'obus le sommet du plateau. Les batteries de Versailles ripostaient de moins en moins. Les gardes nationaux prétendaient avoir démonté les canons. Il nous est impossible de rien affirmer à cet égard.

Tout ce que nous pouvons dire, c'est que, de trois heures à quatre heures, le fort d'Issy et le fort de Vanves ont envoyé quelques boulets sur le plateau, et que pas un coup de canon n'en est parti. Cela prouverait, dans tous les cas, que

la position reste au pouvoir de l'armée de Versailles.

#### COMBAT DE MEUDON.

Vers quatre heures, l'attention était attirée sur deux points, Meudon et Neuilly. Le plateau de Châtillon était muet; mais la batterie de la Terrasse, et une nouvelle batterie installée sur les hauteurs boisées de Clamart, crachaient leurs obus sur le fort d'Issy, qui leur ripostait avec vaillance.

Pendant ce temps un engagement sérieux devait avoir lieu entre Fleury et le Bas-Meudon. Les mitrailleuses faisaient leur bruit de tombereaux de pierres qu'on vide, et les intervalles entre les coups de mitrailleuses étaient occupés par une fusillade bien nourrie.

On paraissait se disputer le Bas-Meudon, car les fumées du combat flottaient de ce côté, sans cesse renouvelées par de nouvelles décharges.

#### COMBAT DE NEUILLY.

Si un résultat sérieux a été obtenu, c'est hier à Neuilly, et par l'armée de Versailles. Le général Bergeret, en annonçant qu'il avait rendu Neuilly imprenable, n'a jusqu'à présent trompé personne; mais il faut croire qu'il n'avait pas employé les mêmes précautions à Courbevoie, puisque l'armée de Versailles l'a repris aux fédérés et qu'elle paraît vouloir l'occuper d'une façon définitive.

Neuilly et Courbevoie, jusqu'au rond-point, n'étaient défendus que par trois bataillons, le 114<sup>e</sup>, le 147<sup>e</sup> et le 94<sup>e</sup>.

Le 114<sup>e</sup> avait fourni les avant-postes. Toutes les voies latérales aboutissant soit au Mont-Valérien, conduisant à Rueil, ou dans la direction de Versailles, étaient obstruées par des barricades. Déjà la garde nationale avait évacué Puteaux, car un fédéré, présent à l'affaire, nous a assuré que pendant la nuit précédente, il avait remarqué certains mouvements de l'armée de Versailles du côté de Puteaux; il en avait parlé aux chefs de bataillon, mais ceux-ci s'étaient contentés de leur recommander bonne garde, objectant qu'on était trop peu de monde pour s'aventurer dans une reconnaissance.

Une certaine inquiétude régnait donc parmi les fédérés, et la matinée se passa dans une attente anxieuse. Cependant les heures s'écoulaient on commençait à se rassurer.

Tout-à-coup, vers midi, un coup de canon part du Mont-Valérien. C'est comme un signal. Des soldats de Versailles apparaissent dans les rues de Courbevoie et engagent le feu avec les fédérés. Tout-à-coup une mitrailleuse fait entendre son terrible roulement. Les hommes du 114<sup>e</sup>, menacés par les obus, criblés par la mitraille, sont obligés de se rabattre dans la direction de Neuilly.

Ils se retirent en tirillant. Cependant, sous leur feu, ceux de Versailles, détruisent une barricade. Les mitrailleuses peuvent passer; on les installe au rond-point, et elles accélèrent la retraite de la garde nationale.

Celle-ci repasse le pont. Tout-à-coup l'armée de Versailles démasque une batterie établie sur la gauche du pont, et bat la barricade en brèche. Les fédérés tiennent le mieux qu'ils peuvent; les uns vont s'embusquer dans les maisons; les autres s'abritent derrière les travaux pratiqués sur les quais.

Les Versaillais, maîtres de Courbevoie, se promettaient sans doute un succès plus décisif. Quand ils croient la brèche assez grande pour pouvoir tenter l'assaut de la barricade, ils lancent une colonne sur le pont, et, seul, le canon du Mont-Valérien tonne, bombardant les maisons de Neuilly.

Cette colonne s'avance en bon ordre, mais une fusillade terrible l'accueille à l'entrée du pont; elle perd beaucoup de monde; elle prend le parti de se retirer.

Aussitôt la batterie r'ouvre son feu. Les fédérés n'ont pas de canon pour lui répondre. Elle écrase librement le pont et les maisons du bord de l'eau sous une grêle de projectiles.

Une autre batterie s'installe du côté droit de la route de Courbevoie et lance des obus jusqu'à la porte Maillot. Aussitôt les artilleurs de la garde nationale pointent une pièce sur l'avenue de Neuilly, et ripostent.

Courbevoie, Neuilly, Puteaux sont bombardés comme ils ne l'ont pas été du temps du siège.

Ce n'a plus été qu'un combat d'artillerie; mais cette occupation de Courbevoie est d'une haute gravité. Les troupes ne pourront plus marcher sur Versailles que par le pont d'Asnières, et

s'exposeront alors à être coupées par une agression imprévue.

Les fédérés n'ont pas eu plus de cent hommes hors de combat; mais ils assurent que la victoire a coûté cher à l'armée de Versailles.

Pour les articles non signés : P. GODET.

## Faits Divers.

Voici un entrefilet que nous avons trouvé dans le *Journal du Loiret* de dimanche; nous le publions, bien que nous ayons quelques raisons de douter de son exactitude :

« Dans notre voisinage, Vierzon a été un instant au pouvoir d'une petite Commune : les démagogues de l'endroit croyaient devoir à leur compatriote et frère, M. Félix Pyat, l'hommage d'une révolution ! Quelques soldats sont venus de Bourges; les émeutiers les ont vus et se sont enfuis : c'est que leur courage ne s'attendait pas à une résistance. » (*Journal du Cher.*)

— Nous lisons dans le *Courrier de la Vienne et des Deux-Sèvres* :

« Mardi, vers quatre heures du soir, une compagnie du 9<sup>e</sup> de ligne attendait à la gare de Limoges un train qui devait les conduire à Versailles. Les militaires, étant allés dans les environs faire quelques provisions pour le trajet, avaient laissé leurs fusils en faisceaux dans la cour de la gare, lorsque des gardes nationaux, voyant des armes sans gardiens, s'emparèrent des fusils et les emportèrent à leur domicile.

« L'autorité a pris toutes les mesures que comportait la situation. »

— Au sujet du projet de loi relatif aux mesures à prendre pour la justification des marchés passés par les délégations de Tours et de Bordeaux, M. Pouyer-Quertier a déclaré que sur 580 millions, il n'avait pu trouver que la justification de 175 millions. Cette déclaration a produit la plus vive impression.

— Le frère de Flourens est venu réclamer le corps de son frère. On l'a immédiatement autorisé à l'emporter. Mais la famille, craignant que son inhumation à Paris ne donnât lieu à une manifestation populaire, a dû le faire enterrer nuitamment dans le cimetière de Montrouge.

— Le bruit est très accrédité que sept parlementaires sont arrivés à Versailles par un convoi de la rive droite avec le drapeau blanc; ils avaient à leur tête le nommé Varlio, membre de la Commune et ministre des finances. La majorité de l'Assemblée, d'après les conversations des députés, semble vouloir une soumission sans conditions. Les parlementaires seraient chargés d'insister surtout pour la reconnaissance de la République par l'Assemblée; or, cette dernière a toujours réservé, même avec l'approbation de la gauche, toute résolution relative à la forme du Gouvernement.

— L'homme qui, dans la Commune, à Paris, passe pour pousser aux mesures les plus violentes, surtout contre le clergé, est le nommé Ranc, ex-rédacteur du *Rappel* et de la *Marseillaise*.

— On lit dans la *Gazette des Tribunaux* :

« Les réquisitions augmentent dans une proportion considérable. Si la Commune ne peut pas trouver d'autre moyen de subvenir à l'entretien de la garde nationale, il est à désirer que ces réquisitions soient réglées d'une certaine façon, et qu'un quartier n'ait pas à en subir plusieurs dans la même journée, comme le fait s'est passé dans le quartier Dauphine. »

— Une personne digne de foi, et en position d'être bien renseignée, nous a dit que Mgr l'archevêque de Paris et M. le curé de la Madeleine ont failli être fusillés, en application de la loi des otages.

— Le bruit courait vendredi, vers cinq heures, que M. Washburne et le général Sheridan s'étaient offerts pour servir d'intermédiaires entre le gouvernement régulier de Versailles et le pouvoir de l'Hôtel-de-Ville.

Rien dans la soirée n'est venu confirmer cette nouvelle.

#### LE GÉNÉRAL CLUSERET.

Le général Cluseret, qui vient d'être délégué par la Commune au ministère de la guerre, ancien officiers français en Crimée, ancien officier gari-

baldien, et enfin ancien officier au service des Etats-Unis, avait été, il y a quelques années, chargé par l'Etat de New-York de faire un rapport sur l'organisation militaire dans les divers Etats de l'Europe.

Il s'établit en Angleterre, étudia les différents services de l'armée, se fit initier, grâce à sa position officielle, aux projets du gouvernement à l'égard des féniens, et les leur fit connaître. Cet espionnage lui valut la promesse du grade de général en chef si l'insurrection réussissait, et, en attendant, le commandement secret des mouvements.

L'insurrection échoua, comme on sait, et le général Cluseret abandonna ses agents.

C'est l'un d'eux, le lieutenant Fariola, exécuté après la défaite de l'insurrection, qui a dénoncé, avec preuves à l'appui, cet acte d'espionnage et de lâcheté commis par le délégué actuel de la Commune de Paris au département de la guerre.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

D'après une circulaire de M. le ministre de la guerre adressée à MM. les généraux commandant les divisions et subdivisions, les militaires qui sont originaires des portions de territoire cédées à l'Allemagne par les préliminaires de paix, seront, sur leur demande, renvoyés dans leurs foyers en vertu de congés provisoires, à quelque titre d'ailleurs qu'ils se trouvent liés au service, appelés, substituants, remplaçants, engagés volontaires ou rengagés avec ou sans prime.

Nous apprenons que l'administration des postes a donné l'ordre de ne pas payer les mandats qui pourraient être adressés de Paris depuis que l'hôtel des postes a été occupé par l'insurrection. Cette précaution est sage, car l'émission des mandats serait, pour les factieux, un moyen commode de battre monnaie.

Voici un deuil qui sera vivement senti par tous ceux qui honorent la loyauté du caractère, la probité de la vie, le dévouement à de nobles convictions.

M. Théodore comte de Quatrebarbes est mort jeudi matin, à Chanzeaux. Depuis plusieurs semaines, sa santé était fort chancelante; mais rien ne faisait prévoir cette fin trop rapide pour les amis de cet homme chevaleresque et bon. Type d'honneur, de foi religieuse et politique, de courage militaire et d'inépuisable bienveillance pour tout ce qui souffre, M. le comte de Quatrebarbes ne laisse après lui que des amis; dans tous les rangs de la société, dans tous les partis, il y aura des cœurs honnêtes pour le pleurer et des voix pour dire que nul, plus que lui, n'a mérité d'être honoré de l'estime de tous. (*L'Union de l'Ouest.*)

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

#### P. GODET, propriétaire-gérant.

#### Marché de Saumur du 8 avril.

Froment (Ph.) 77 k. 30 03	Graine trèfle	50	—
2 <sup>e</sup> qualité. . . 74	— luzerne	50	—
Seigle . . . . . 74	19	Foin (h. bar.)	750 200
Orges . . . . . 64	20	— Luzerne	— 780 195
Avoine h. bar. 45	17	Paille	— 780 110
Fèves . . . . . 75	20	Amandes . . .	50
Pois blancs. . . 80	45	— cassées . . .	50
— rouges. . . . . 80	46	Cire jaune. . .	50 175
Graine de lin. 70	—	Chanvre tillé	—
Colza . . . . . 65	—	(52 k. 500) —	—
Chenevis. . . . . 50	—	Chanvre broyé	—
Huile de noix 50 k.	—	Blanc . . . . .	—
— chenevis 50	—	Demi-couleur . .	—
— delin. . . . . 50	—	Brun. . . . .	—

#### COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1870.	1 <sup>re</sup> qualité	115 à 160
Id.	2 <sup>e</sup> id.	90 à 100
Ordin., envir. de Saumur 1870,	1 <sup>re</sup> id.	70 à 85
Id.	1870, 2 <sup>e</sup> id.	» à »
Saint-Léger et environs 1878,	1 <sup>re</sup> id.	65 à 70
Id.	2 <sup>e</sup> id.	» à »
Le Puy-N.-D. et environs 1870,	1 <sup>re</sup> id.	65 à 70
Id.	2 <sup>e</sup> id.	» à »
La Vienne, 1870. . . . .		35 à 40

ROUGES (2 hect. 20).

Souzay et environs 1870. . . . .		120 à 150
Champigny, 1870. . . . .	1 <sup>re</sup> qualité	140 à 200
Id.	2 <sup>e</sup> id.	» à »
Varrains, 1870. . . . .		» à »
Varrains, 1870. . . . .		80 à 100
Bourgueil, 1870. . . . .	1 <sup>re</sup> qualité	100 à 130
Id.	2 <sup>e</sup> id.	» à »
Restigné 1870. . . . .		75 à 90
Chinon, 1870. . . . .	1 <sup>re</sup> id.	90 à 150
Id.	2 <sup>e</sup> id.	» à »

Saumur, imprimerie de P. GODET.